



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable **17 MAI 2019**
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



SAVOIE

IN° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/5/19

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Carrière de GRESY SUD (73): Modification des conditions d'exploitation et demande de prolongation du délai d'autorisation, dans le but d'effectuer des travaux de mise en sécurité des fronts d'exploitation

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOCIETE D'EXPLOITATION DES CARRIERES DE GRESY-SUR-AIX (SECA)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Michel GAILLARD - Président

RCS / SIRET

44108893700012

Forme juridique S.A.S.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1- c - soumis à examen au cas par cas, extensions inférieures à 25 ha des carrières soumises à autorisation mentionnées par la rubrique 2510 de la nomenclature des ICPE	Par arrêté préfectoral du 3 janvier 2007, la S.A.S. SECA est autorisée à exploiter une carrière de roche massive calcaire sur la commune de GRESY-SUR-AIX (Carrière de Grésy Sud). L'exploitant souhaite intégrer un éperon rocheux à son périmètre d'autorisation afin d'effectuer des travaux de mise en sécurité sur des fronts anciens. La surface concernée représente 8240 m ² : Parcelles n°144 et 149 (pour partie), Section AI, lieu-dit "Les Carrières". La demande porte également sur la modification du phasage d'exploitation et la prolongation du délai d'autorisation de 15 ans (2037).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension de l'emprise d'autorisation de 8240 m² afin de mettre en sécurité les fronts rocheux de l'ancienne carrière de pierre de taille situés au Sud du site.

Modification du phasage d'exploitation et prise en compte des pistes d'exploitation sur les plans de phasage (sécurisation). La méthode d'exploitation ainsi que la production moyenne autorisée (100 000t/an) reste inchangées.

Afin de mettre en sécurité l'éperon rocheux, d'exploiter les matériaux restant à extraire et de réaliser le remblaiement du site, conformément à l'arrêté préfectoral de 2007, l'exploitant sollicite une prolongation de l'autorisation d'exploitation pour une durée de 15 ans, soit jusqu'en janvier 2037.

Pas de démolition prévue.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de l'exploitation de la carrière, l'entreprise SECA s'est aperçue que les fronts rocheux situés au Sud du site (éperon situé en dehors du périmètre d'autorisation), présentaient des risques d'instabilité. Cette ancienne exploitation, vieille d'une cinquantaine d'années, présente des fronts d'une trentaine de mètres de hauteur sans redan, avec la présence d'éléments en surplomb.

A la demande de la société d'exploitation des carrières de Grézy et dans le cadre de l'exploitation de la carrière Sud, la société ANTEA est intervenue afin d'étudier la stabilité de l'éperon rocheux situé au sud du site. A la lumière des observations de la société ANTEA, il apparaît que des travaux de mise en sécurité doivent être réalisés rapidement, sur les secteurs à risque fort mis en évidence, en raison des dangers qu'ils font courir aux personnes et aux biens.

La réalisation des pistes de circulation au sein de la fosse d'exploitation implique une importante réduction de la largeur du carreau d'exploitation à la cote 310m NGF. Cette problématique n'avait pas été prise en compte lors de la réalisation du phasage en 2006. La fosse présentera une largeur insuffisante pour assurer la sécurité des engins sur le carreau d'exploitation (pas de possibilité de croisement ou de demi-tour). La S.A.S. SECA sollicite donc une modification du phasage d'exploitation pour prendre en compte cette problématique.

La modification de phasage inclus les matériaux restant à extraire et la remise en état du site autorisée par l'AP de 2007.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les activités existantes sont maintenues.

La mise en sécurité de l'éperon rocheux nécessitera le défrichement d'environ 2 680 m² de surface boisée.

Rythme d'extraction moyen de 100 000 t/an (maximum à 140 000 t/an).

Le traitement des matériaux s'effectue sur la carrière (installations fixes existantes conservées telles quelles). Aucun permis de construire au titre de l'urbanisme n'est nécessaire.

Il n'y a pas de travaux à réaliser (site existant et déjà équipé de clôture, portail, aire étanche, panneaux...).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Travaux de mise en sécurité de l'éperon rocheux: Actuellement les fronts font une trentaine de mètres de hauteur sans redan. Les travaux de mise en sécurité vont consister à taluter l'éperon rocheux existant en réalisant deux fronts séparés par une banquette. Les fronts d'exploitation présenteront des hauteurs de 15 mètres et des pentes de 1H/3V (Fruit du front : 5 m). La banquette aura une largeur de 10 mètres. Le talus présente une pente globale d'environ 45°, afin de garantir la stabilité des matériaux.

La modification et la prolongation du phasage est sollicité compte tenu de :

- La réalisation des travaux de mise en sécurité de l'éperon rocheux ;
- La prise en compte des pistes d'exploitation sur les plans de phasage et du volume de matériaux restant à extraire.

Le phasage proposé dans ce dossier modifie la durée de l'exploitation. La prolongation demandée est de 15 ans, soit jusqu'en 2037. Chaque tranche d'exploitation permet une production moyenne annuelle de 100 000 tonnes de matériaux environ.

La méthode d'exploitation autorisée par l'arrêté d'autorisation d'exploitation de 2007 reste inchangée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La carrière et ses activités annexes (rubriques ICPE n°2510-1 et 2517) sont autorisées par l'arrêté préfectoral du 3/01/2007.

La modification et le prolongement sollicités ici s'appliquent à l'ensemble des rubriques ICPE : 2510, 2517, conformément à l'arrêté précité.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les parcelles concernées par la demande d'extension sont les suivantes : Section AI, parcelles n° 149 et 144 (pour partie), lieu-dit « Les Carrières ». La surface concernée par la demande d'extension représente 8 240 m ² .	S = 8240 m ²
Le périmètre de l'autorisation actuel recouvre une superficie totale de 7 ha 56 a 68 ca.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieux-dits « Montagne de Corsuet », « Chez Blanc », « Les Plantées » et « Les carrières » - Commune de GRESY-SUR-AIX (73)

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 5° 54 ' 49 " 160 Lat. 4 5° 43 ' 10 " 050

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Un dossier de demande d'autorisation au titre des ICPE: renouvellement et approfondissement de la carrière (rubrique n° 2510 - régime de l'autorisation) a été déposé en de 2006 et a abouti à l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2007.

Ce dossier contient une étude d'impact. Cette demande a été instruite par les services concernés et a fait l'objet d'une enquête publique, conformément à la réglementation en vigueur de l'époque.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation se situe sur le versant Est de la montagne de Corsuet
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infrastructures routières et ferroviaires du département de la Savoie
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du bassin Aixois
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les simulations effectuées mettent en évidence -en tenant compte des caractéristiques intrinsèques du site et en prenant des hypothèses fortes et contraignantes-, que les travaux projetés n'entraîneront pas de nuisances sonores sensibles sur l'environnement proche du site.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'entreprise SECA instrumente depuis de nombreuses années chaque tir d'exploitation. Les résultats obtenus sont tous conformes aux seuils vibratoires fixés par la réglementation et la plupart du temps inférieur à 2 mm/s dans les trois composantes considérées.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des mesures de retombées de poussières seront réalisées dans l'environnement rapproché de l'éperon, lors des travaux. Les résultats seront comparés aux mesures d'empoussièrement initiales.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le remodelage de l'éperon et la modification des conditions d'exploitation vont contribuer à améliorer la mise en sécurité du site.

Le suivi du site s'effectuera conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 3/01/2007.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De notre point de vue, la réalisation d'une évaluation environnementale n'est pas nécessairement justifiée du fait que :

- La surface demandée en extension pour la mise en sécurité de l'éperon est très réduite (8240 m²)
- Le site a déjà été soumis à étude d'impact et à enquête publique.
- Les modifications demandées ont pour objectif de mettre le site en sécurité.

L' exploitation va se poursuivre comme à l'état actuel sans impact nouveau ou supplémentaire sur le paysage, l'environnement (écologie, santé et salubrité publique, ...), le patrimoine ou sites d'intérêt ou encore sur l'eau.

Le réaménagement proposé est identique à celui de l'arrêté préfectoral en cours.

Les effets ont été étudiés et jugés sans impacts sur les intérêts mentionnés au L511-1 du Code de l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à GRESY SUR AIX

le, 17/05/2019

Signature

S.E.C.A
Société d'exploitation des Carrières
SAS au capital de 416 870 €
441 088 997 RCS Nanterre - APE NAF 0811Z
Carrières d'Antoger
73100 GRESY sur AIX
Tél. 04 79 34 09 70

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

